

FORMATION

1

De la compétence GEMAPI à la gestion globale du risque d'inondation

OBJECTIFS



Comprendre comment la compétence GEMAPI peut s'articuler avec les autres actions destinées à prévenir le risque d'inondation, notamment l'aménagement du territoire et la gestion de crise. S'appuyer sur des exemples de collectivités, EPCI-FP et syndicats mixtes.

Obtenir des réponses techniques et juridiques aux questions les plus fréquentes des collectivités.

PROGRAMME



La compétence GEMAPI de quoi parle-t-on ?

Les dernières évolutions réglementaires et le contenu de certaines obligations concernant la gestion des milieux aquatiques et les ouvrages de protection, L'articulation de la GEMAPI avec les autres politiques de prévention du risque d'inondation.

DURÉE



1 jour

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités en charge de la GEMAPI (élus et techniciens).

MÉTHODES



Alternance d'apports théoriques et d'exemples.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



4 février 2021

23 septembre 2021

COÛT



En présentiel /A distance

400 € / 300 € pour les membres du CEPRI

600 € / 450 € pour les non membres du CEPRI